

CIKELA

Bulletin mensuel d'information de l'APCAM, N°00, juillet 2006



**Assemblée
Permanente des
Chambres d'
Agriculture du
Mali**

Pourquoi un bulletin mensuel d'information ?

Fousseyni TRAORE, Secrétaire général

La première Chambre d'Agriculture du Mali a été créée en avril 1988. A la suite des changements politiques intervenus au Mali en mars 1991, les états généraux du monde rural ont été organisés en décembre 1991 et ont permis aux paysans de revendiquer une véritable restructuration de l'institution chargée de les représenter. C'est ainsi que de nouvelles dispositions législatives ont consacré la création de neuf (9) Chambres Régionales d'Agriculture (CRA) et d'une (1) Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM), avec deux missions essentielles, une mission de représentation et une mission d'intervention.

La mission de représentation leur permet d'être un corps intermédiaire et une interface entre les Pouvoirs Publics et les ruraux. Elle répond aux besoins de ceux-ci de faire connaître et faire valoir leurs points de vue dans les prises de décision qui les concernent. Elle fait le pendant du désengagement de l'Etat et de la restructuration du Ministère du Développement Rural.

La mission d'intervention correspond à la nécessité d'une structuration du monde rural pour disposer non seulement d'une plus grande capacité de participation et de négociation mais aussi d'un pouvoir économique dans le cadre d'une économie de marché et d'une insertion progressive mais de plus en plus forte du secteur agricole dans l'économie générale du Pays.

De leur création à ce jour, les Chambres d'Agriculture disposent d'importants acquis.

Au-delà de la représentation de la profession agricole du Mali dans les différentes organisations et rencontres au niveau national, sous-régional et international, l'APCAM forme/informe les producteurs et suscite la réflexion sur les préoccupations de la profession.

Il est donc important de diffuser ce travail auprès des ressortissants et des partenaires au développement. Le meilleur moyen d'y parvenir est l'organisation et la coordination des communications.

C'est ainsi que la 2^{ème} session consulaire de la mandature 2005/2010 de l'APCAM a adopté une stratégie de communication institutionnelle, avec pour objectifs majeurs d' :

1. Améliorer la communication entre l'APCAM et ses différents partenaires ;
2. Informer en temps réel les ressortissants sur les activités et les services offerts par leur institution consulaire ;
3. Améliorer la communication au sein de l'APCAM, et entre l'APCAM et les Chambres Régionales d'Agriculture ;
4. Améliorer la visibilité et la lisibilité des actions de l'APCAM à l'extérieur.

Le présent bulletin de publication « CIKELA » (se lit "tchikèla" et signifie paysan en bambara) est l'un des outils qui seront utilisés pour la mise en œuvre de cette stratégie de communication.

Il a pour objectif principal d'informer en temps réel le grand public sur les activités menées par les élus consulaires de l'APCAM de façon spécifique. Sa fréquence sera mensuelle. En fonction de la nature des événements, des éditions spéciales peuvent être produites. CIKELA comprendra 2 à 4 pages et sera diffusé uniquement à travers Internet.

Lire sur le site de l'APCAM : www.apcam.org

- Documents de la 4^{ème} édition de la Journée du Paysan, Ségou 2006
http://www.apcam.org/actualites_index.html

4^{ème} édition de la Journée du Paysan, Ségou 2006

THEME : Recherche et Souveraineté Alimentaire

Les travaux des rencontres préparatoires de la 4^{ème} édition de la journée du paysan se sont tenus les 22 et 23 juin 2006 dans la Salle Tientiguiba Danté à Ségou. Ont participé à ces travaux les représentants des Chambres d'Agriculture et des Organisations Professionnelles Agricoles de chacune des régions et du district de Bamako, des Chambres Consulaires de Commerce, d'Industrie et de Métiers ; d'Organisations Agricoles sous-régionales, d'Organisations Non Gouvernementales, de Services Techniques d'appui- conseils, de Projets et Programmes et d'Institutions de financement du secteur rural.

Ces travaux ont consisté d'une part à l'information des producteurs sur les résultats de la recherche agricole et le potentiel d'aménagement hydro agricole du pays à travers la projection de documentaires et d'autre part à l'analyse des plates-formes des contraintes identifiées par les producteurs lors des semaines locales de l'utilisateur des résultats de recherche organisées en prélude à la présente édition de la Journée du Paysan.

A l'issue des travaux, les conclusions et recommandations suivantes ont été faites.

I. Point d'exécution des recommandations de l'édition 2005 tenue à Kita

L'état de prise en charge des 28 recommandations de la Journée de Kita se résume comme suit :

- **Au titre de l'équipement du monde rural**, les producteurs ont bénéficié de : 178 Tracteurs, 764 Charrues, 108 Multiculteurs, 401 Charrettes, 666 Paires de bœufs, 30 Houes asines, 113 Motopompes, 199 Semoirs, 10 Batteuses, 21 Moulins, 30 Puddlers, 10 Pelles de planage, 23 Plate formes multifonctionnelles, 80 Remorques motoculteurs, 5 Trieuses, 2 Botteleuses, 60 Motoculteurs, 49 Séchoirs solaires, 44 Décortiqueuses, 3 Pulvérisateurs, 107 Herses, 50 Barres niveleuses.
- **En ce qui concerne l'approvisionnement en intrants**, au titre des **engrais** les réalisations ont porté sur 10 561 tonnes d'**urée**, 40 tonnes de **DAP** et 44 480 tonnes de **complexe coton**. Dans le domaine des **semences** 24 453 tonnes de coton graine, 755 tonnes de riz, 6 tonnes de maïs, 1 tonne de gombo ont été livrées.
- **Au plan des cultures fourragères**, 309 ha de bourgou ont été réalisés de même que 55 784 ha de cultures légumières pour une production totale de 10 067 tonnes de fanes de niébé et d'arachide.
- **Dans le domaine des aménagements hydro agricoles**, les réalisations du programme gouvernemental sont de 35 257 ha dont 18 309 ha en maîtrise totale et 17 948 ha en maîtrise partielle. En ce qui concerne les aménagements pastoraux, 11 puits, 3

forages équipés de système solaire, 3 parcs de vaccination et 12 ha de fixation de dunes ont été réceptionnés.

- **Dans le cadre de l'appui aux pêcheurs**, 24 sites de campements ont été aménagés. Les fournitures aux pêcheurs ont porté sur : 11 moteurs hors bord de 15 cv, 18 pirogues, 878 unités de filets de 100 yards, 11 paquets de 1 000 hameçons et 11 balances romaines. En outre, 2 unités de transformation de poisson ont été installées.

Au plan législatif et réglementaire, des concertations ont été conduites par les producteurs dans le cadre de l'élaboration de la Loi d'Orientation Agricole (LOA) qui a été adoptée par le conseil des ministres. Par ailleurs, le décret d'application de la charte pastorale a été introduit auprès du Gouvernement.

Des programmes majeurs d'appui aux collectivités rurales (PACR) et de l'amélioration de la compétitivité des produits agricoles (PCDA) sont au stade de démarrage.

II. Recommandations liées au thème central de la Journée

Au total 12 recommandations spécifiques au thème « Recherche et Souveraineté Alimentaire » ont été formulées. Il s'agit de :

1. Doter la recherche de moyens adéquats pour la maîtrise des questions liées aux Organismes Génétiquement Modifiés (OGM)
2. Promouvoir l'industrie de transformation et de conservation de produits laitiers
3. Renforcer les structures de recherche dans le domaine de la pêche
4. Renforcer des actions de conservation des espèces végétales et animales menacées ;
5. Vulgariser les vitro plants des palmiers dattiers
6. Mettre en œuvre le Plan d'action sur la fertilité des sols
7. Renforcer le contrôle des pollutions du fleuve Niger
8. Mener des recherches sur la biologie des espèces rares ou en voie de disparition
9. Renforcer les structures de recherche en matière d'élevage et de pêche
10. Institutionnaliser la Semaine de la Recherche Agricole
11. Intensifier la recherche sur les semences d'espèces forestières adaptées

12. Etendre les activités du Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA) à l'ensemble des communes déficitaires
13. Créer à Kidal une antenne du Centre Régional de Recherche Agricole de Gao
14. Etendre à Tombouctou, la recherche sur les espèces locales d'épices que sont : l'anis et l'écument
15. Etendre le programme mil/sorgho au niveau du CRRA de Gao

III. Autres recommandations de la 4^{ème} édition de la Journée du Paysan

Les autres recommandations faites par les six (6) groupes de travail sectoriels et socioprofessionnels de la 4^{ème} édition de la Journée du Paysan sont les suivants :

1. Mettre à la disposition des chambres d'agriculture du Mali des ressources financières pérennes
2. Accélérer l'élaboration des textes d'application de la charte pastorale et de la Loi d'Orientation Agricole
3. Finaliser le processus de relecture des textes du réseau des chambres d'agriculture du Mali
4. Renforcer l'implication des Chambres Régionales d'Agriculture et l'APCAM dans la gestion des projets et programmes
5. Mobiliser à temps le financement de contre partie pour le fonctionnement des phases intermédiaires des programmes majeurs : PASAOP, PASE et PNIR
6. Faciliter l'accès au crédit des femmes rurales, des jeunes ruraux et des producteurs notamment des pêcheurs, par la mise en place de lignes de crédits et de fonds de garantie
7. Renforcer le dispositif de lutte contre le vol de bétail
8. Exonérer les engins de pêche importés (filet et hameçons)
9. Faciliter l'accès à la terre aux exploitants forestiers en vue de promouvoir les plantations à grande échelle
10. Faciliter l'accès des femmes rurales aux parcelles des aménagements hydro agricoles en leurs réservant des quotas
11. Dynamiser les centres d'alphabétisation et d'orientation pratique, les Centre d'Animation Rurale (CAR), les Centres d'Education pour le Développement (CED),

12. Augmenter la domiciliation des fonds des projets et programmes du secteur rural à la BNDA
13. Poursuivre et renforcer la mise en place des banques de céréales
14. Renforcer l'appui aux organisations d'éleveurs et de pêcheurs des zones difficiles
15. Poursuivre la formation des paysans observateurs et agents de vulgarisation aux techniques d'observations, de collecte et de traitement des données agro - météorologiques
16. Accélérer le processus de mise en place de la faïtière des jeunes ruraux
17. Appuyer la structuration des organisations de femmes rurales.

Ces recommandations formulées à titre de mesures d'accompagnement sont à inscrire dans le programme de travail gouvernemental 2006/2007 des départements d'appui au secteur rural et du Commissariat à la Sécurité Alimentaire.

Par ailleurs, il est demandé l'accélération de la préparation du Programme d'Investissements et de Développement de la Région de Kidal (PIDRK), ainsi que la mise en place d'un programme de maraîchage et le renforcement du programme d'hydraulique dans les vallées du Tilemsi et de Tamesna.

Fait à Ségou, le 24 juin 2006

Le bulletin CikEla est publié par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM)

Square Patrice Lumumba Porte 15 - BP : 3299
Bamako/Mali Tél : 223 221 87 25
Fax : 223 221 87 37

Il peut être téléchargé sur le site web de l'APCAM à www.apcam.org

Pour avoir un abonnement gratuit ou faire des commentaires, veuillez vous adresser à cikela@apcam.org

NB : Les lecteurs peuvent faire circuler ou reproduire cette publication, à condition de préciser la source.